



# La prison tatouée dans le sang

**Vous connaissez sûrement quelqu'un qui arbore un tatoo fait en prison? Peut-être même que vous en avez un? En effet, c'est presque la moitié des détenus qui se font graver un dessin sur la peau durant leur séjour en prison. Mais à quel prix??? Comme c'est défendu, c'est pas toujours dans les meilleures conditions que ça se passe. Les tatoueurs utilisent des machines artisanales à la stérilité douteuse ou carrément nulle. Ce qui sert d'aiguille, c'est n'importe quel fil rigide, comme une corde de guitare, et c'est souvent réutilisé pour plusieurs personnes. Puisqu'il y a beaucoup de personnes séropositives ou atteintes de VHC parmi la population carcérale, les risques de transmission sont élevés.**



## À grand coup de projets pilotes...

En 2005-2006, des projets pilotes de tatouages sécuritaires ont été mis en place dans plusieurs cen-

tres de détention fédéraux. Des locaux de tatouages ont été aménagés et des détenus sont devenus tatoueurs, créant des emplois du même coup. Le projet a été un succès! 87 % des détenus

ont préféré les locaux sécuritaires... sûrement que les prix de 3 à 5 fois moins élevés ont été un bon incitatif! Malheureusement, il n'y a pas eu de suite à ce projet. Gageons que le fait que le

## RECONNAISSEZ-VOUS CES PERSONNES ?

- Robert (43 ans)  
assisté social  
toxicomane
- Nicole (31 ans)  
enseignante  
joueuse pathologique
- Jean (52 ans)  
électricien  
alcoolique
- Éric (22 ans)  
étudiant  
cyberdépendant



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE RÉADAPTATION, IL A POUR MISSION D'AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET L'INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES SOUFFRANT D'ALCOOLISME, DE TOXICOMANIE, DE JEU PATHOLOGIQUE OU DE CYBERDÉPENDANCE.

**GRATUIT.  
ACCESSIBLE.  
CONFIDENTIEL.**

[WWW.CENTREDOLLARDCORMIER.QC.CA](http://WWW.CENTREDOLLARDCORMIER.QC.CA)

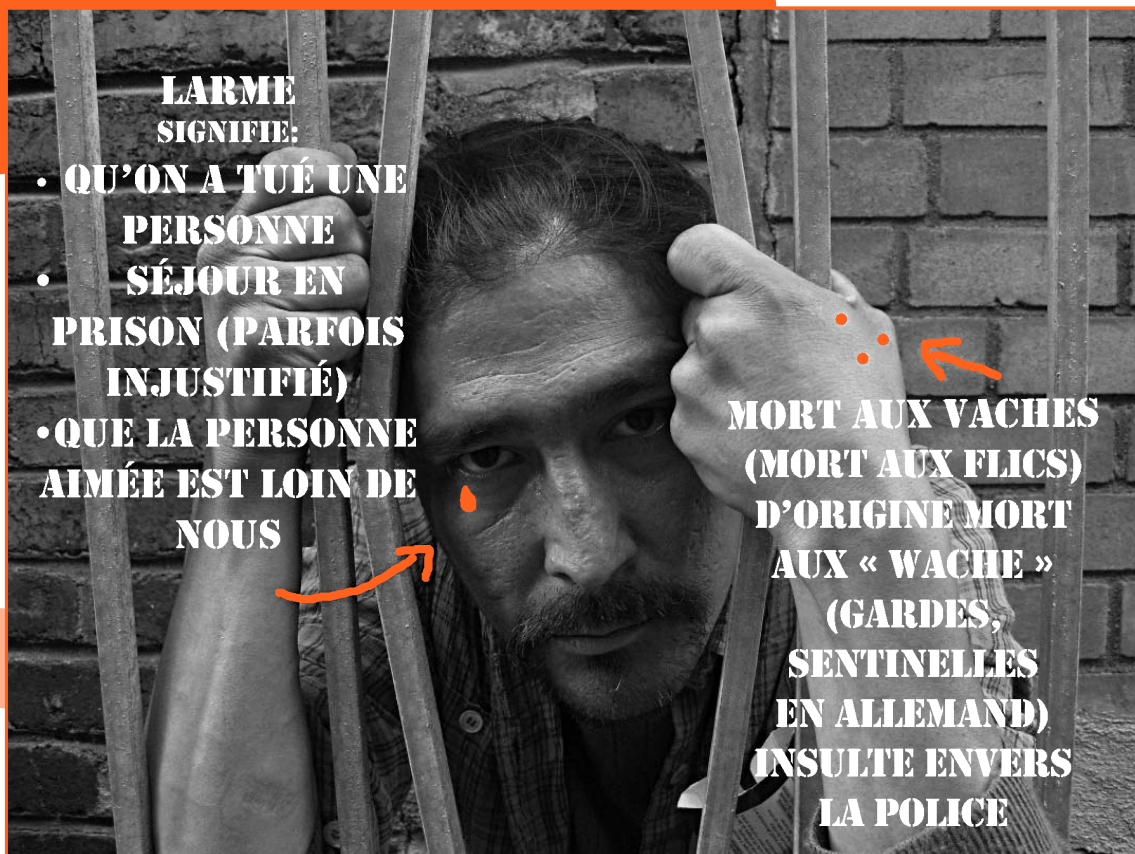
**CENTRE DOLLARD-CORMIER**  
Institut universitaire sur les dépendances



Le CDC-IUD peut vous aider | 514.385.1232

Établissement affilié à :





**LARME  
SIGNIFIE:**

- **QU'ON A TUÉ UNE PERSONNE**
- **SÉJOUR EN PRISON (PARFOIS INJUSTIFIÉ)**
- **QUE LA PERSONNE AIMÉE EST LOIN DE NOUS**

**MORT AUX VACHES  
(MORT' AUX FLICS)  
D'ORIGINE MORT  
AUX « WACHE »  
(GARDES,  
SENTINELLES  
EN ALLEMAND)  
INSULTE ENVERS  
LA POLICE**

tatouage en prison soit une pratique illicite y est pour quelque chose. Pour le système carcéral, c'est un non-sens d'encourager quelque chose de défendu dans un endroit où les gens purgent une sentence pour avoir commis un acte illégal.... Et que dire de la rentabilité du projet? Chaque cas de VIH coûte environ 29 000 \$ par année à traiter et 22 000 \$ par cycle de traitement du VHC. Chaque projet de tatouage sécuritaire coûte environ 100 000 \$. En prévenant 5 cas d'infections, l'État rentre dans son argent, non? <sup>1</sup>

### **Avec les moyens du bord**

Puisque notre super gouvernement nous a enlevé la possibilité de se faire tatouer de façon sécuritaire, voici ce que vous pouvez faire pour réduire les risques liés au tatouage artisanal. En passant, attention, il n'est pas prouvé que l'eau de javel tue le VHC à 100%.

- Nettoyer toutes les surfaces (table, chaise, etc.) qui seront utilisées avec de l'eau de javel avant et après chaque personne tatouée. Vous trouverez l'eau de javel à la conciergerie, mais il n'y en a pas toujours!!! Il y a une certaine quantité, ridiculement petite, allouée par mois. Quand y'en a plus, y'en a plus! Vous en trouverez aussi à la cantine. S'il n'y en a pas assez, lavez au moins les surfaces avec du savon.
- Avant chaque tatoo, un bon lavage de main s'impose, avec de l'eau propre et du savon svp. Si possible, enfillez des gants.
- Tout le matériel que vous utiliserez (aiguille, corde de guitare, encre, récipients à encre) doit être à usage unique. Si cela est impossible, vous pouvez tremper votre matériel dans de l'eau de javel pendant 5 minutes. Y'a plus d'eau de javel? Faites-le bouillir dans l'eau pendant 20 minutes.

- Mettez l'encre nécessaire pour le tatoo dans un petit contenant et utilisez-la pour une seule personne.
- Avant de jeter votre matériel, mettez-le dans un contenant ou sac de plastique, incluant les linges ou papiers qui ont servi à éponger le sang durant le tatouage.
- Faites-vous vacciner contre les hépatites A et B et faites vous dépister régulièrement pour le VIH et le VHC.

Un tatoo, c'est pour la vie... Le VIH aussi... Faites attention, votre santé n'a pas de prix!!!! ■



**Alexandra,**  
Infomane à Montréal

Source :  
*Réduire les méfaits liés au tatouage en milieu carcéral québécois.* AITQ (2009)  
Association des intervenants en toxicomanie du Québec. (2009). *Tatouage sécuritaire en prison... C'est possible?*

<sup>1</sup> <http://www.csc-scc.gc.ca/text/pa/ev-tattooing-394-2-39/index-fra.shtml#obj2>